

Service émetteur  
Mission Régionale d'Inspection Contrôle Evaluation  
Audit (MRICEA)

Fort-de-France, le **10 3 OCT. 2023**

**Monsieur Le Directeur**  
**Centre Hospitalier Ernest WAN JOUHU**  
**Etablissement d'Hébergement pour**  
**Personne Agées Dépendantes**  
**Pointe COURCHET**  
**97240 Le François**

**Objet :** Clôture de la mission de contrôle sur pièces de l'EHPAD du CH-EWA  
**V/Réf. :** Votre courrier du 15/09/2023

**NOTIFICATION D'UNE DECISION ADMINISTRATIVE**

Monsieur le Directeur,

L'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes du Centre Hospitalier Ernest WAN-AJOUHU sis Pointe COURCHET commune du François, avait été retenu dans le cadre du PRICEA<sup>1</sup> 2023 pour faire l'objet d'un **contrôle sur pièces** via la plate-forme « COLLECTE-PRO » le **20/06/2023**, contribuant ainsi à la réalisation des Orientations Nationales d'Inspections Contrôles 2023 (ONIC) du Ministère des Affaires Sociales et de la Santé « PLAN NATIONAL EHPAD 2022 – 2024 ».

A l'occasion de ce contrôle sur pièces, ont été formulés **07 écarts et 17 remarques**<sup>2</sup>.

En conséquence, j'avais envisagé de vous enjoindre par une notification administrative des actions correctives à travers un plan d'action à deux mois afin de répondre aux écarts et remarques relevées.

Conformément au principe du contradictoire, le rapport et les suites administratives possibles vous ont été transmis pour recueillir vos observations éventuelles dans un délai de 30 jours, par lettre recommandée avec accusé de réception sous la référence XXXXXXXXXX

4

<sup>1</sup> PRICEA : Programme Régional d'Inspection Contrôle Évaluation Audit

<sup>2</sup> « 18 remarques » ont été erronément substitué par « 17 remarques » sur le courrier et le rapport transmis initialement

Cet avis vous a été présenté et avisé le **11/08/2023**.

Vous aviez jusqu'au **11/09/2023** pour faire connaitre vos remarques et propositions éventuelles sur les mesures envisagées.

Vos réponses ont été réceptionnées par courrier avec avis de réception le **15/09/2023**.  
La mission a prononcé leur recevabilité et a procédé à leur analyse.

La lecture de vos envois démontre la volonté de l'établissement de respecter la réglementation. Néanmoins, la réalisation de certaines des actions étant en cours et d'autres non réalisées, ne peut être objectivée au vu des éléments transmis.

L'équipe de contrôle a décidé de lever 3 écarts à la réglementation et d'en maintenir 4, de lever 5 remarques donnant lieu à des recommandations ou à des prescriptions et d'en maintenir 12.

Je vous prie de trouver ci-joint le tableau d'analyse et des mesures maintenues avec les éléments de preuves attendus qui sont à transmettre aux services de la Direction de l'Offre de Soins et de l'Autonomie (DOSA) chargée des suites de l'inspection.

Considérant les anomalies relevées lors du contrôle sur pièces du 20/06/2023,

Considérant que vos réponses dans le cadre de la procédure contradictoire ne présentent que partiellement les actions en cours et les documents demandés pour y pallier,

**En vertu des dispositions du Code de la Santé Publique notamment les articles L 1421-1, L1421-3, L.1435-7, L. 1431-2 ; le Code de l'Action Sociale et des Familles notamment les articles L.313-13, L.313-14, L.331 et suivants ; L.121-1 et suivant du Code des Relations entre le Public et l'Administration ; l'arrêté conjoint ARS - Collectivité Territoriale de Martinique n°0389 du 30-01-2017 portant renouvellement d'autorisation,**

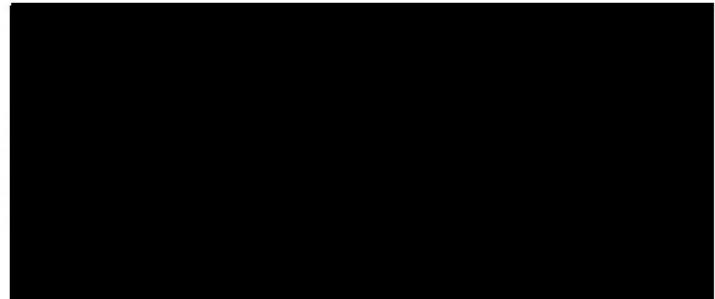
**Je décide de maintenir l'injonction initialement prévue et de vous demande de poursuivre le plan d'actions en cours, dont certaines sont à finaliser avant le 31 décembre 2023, dans un délai de 6 mois afin de répondre aux écarts et remarques maintenus.**

**Afin d'apporter la preuve de la réalisation et de l'effectivité des mesures correctives, je vous demande de transmettre à mes services (DOSA) l'ensemble des éléments de preuves avant le 31 mars 2024.**

Cette décision clôture la mission.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, mes salutations distinguées.

La Directrice Générale

A large black rectangular box used to redact a signature.